



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

FONDS DE DOTATION DE L'ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DE PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

FONDS DE DOTATION DE L'ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DE PARIS

Fonds de dotation

Siège social :

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au conseil d'administration du FONDS DE DOTATION DE L'ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DE PARIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation FONDS DE DOTATION DE L'ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DE PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 28 avril 2025

DocuSigned by:

130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Fonds de dotation E2C de Paris

47 Rue d'Aubervilliers
75018 Paris

ASSOCIATION

NAF : 9499Z

SIRET : 899573794 00018

Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Compte rendu de travaux	2

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6

ANNEXE

Règles et méthodes comptables	7
Etat des créances et dettes	9
Charges à payer et produits à recevoir	10
Variation des fonds propres art.431-5	11

DÉTAIL DES COMPTES

Bilan Actif détaillé	12
Bilan Passif détaillé	14
Compte de résultat détaillé	16

COMPTE RENDU

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en, nous avons effectué une mission de présentation des comptes du **Fonds de dotation E2C de Paris** relatifs à la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- . Total du bilan : 90 898 €
- . Total des produits et charges : 113 485 €
- . Résultat net comptable : 0 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Fontenay-sous-bois
Le 17/04/2025

Cécile LE BAGOUSSE
Expert comptable Diplômée

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I				
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 266		3 266	5 166
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	87 632		87 632	46 461
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	90 898		90 898	51 627
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	90 898		90 898	51 627

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	28 362	28 362
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette	28 362	28 362
Fonds propres consommables	53 336	14 374
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	81 698	42 737
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 200	8 890
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	9 200	8 890
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	90 898	51 627

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	73 074	78 223
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	31 411	13 031
Mécénats	9 000	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL I	113 485	91 254
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	12 620	18 613
Aides financières	100 865	72 641
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	113 485	91 254
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	113 485	91 254
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	113 485	91 254
EXCÉDENT OU DÉFICIT		

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 90 898 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat nul.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2020-08

Note de présentation du fonds de dotation et de ses activités

Le fonds de dotation E2C de Paris a été créé à l'initiative de l'association Ecole de la deuxième chance de Paris (E2C Paris).

Le Fonds de dotation a pour objet de recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'apporter au Fondateur, les moyens financiers supplémentaires pour réaliser et amplifier son action dans les domaines de l'insertion citoyenne, professionnelle et sociale.

Le fonds de dotation est créé avec une dotation initiale de 15 000€, la dotation pourra être consommée tout ou partie pour les besoins de la réalisation de l'objet du fonds.

Faits significatifs de l'exercice

Néant

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

Les principales méthodes comptables appliquées

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires**a) Honoraire du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 587.92 € TTC (article R 123-198 du code de commerce).

b) Rémunérations allouées aux dirigeants

Les 3 plus hauts cadres dirigeants du fonds de dotation sont bénévoles

c) Engagement à recevoir.

Le Fonds de dotation a bénéficié d'une contribution de 170 000 euros de la Fondation Société Générale couvrant la période du 10 mai 2023 au 9 mai 2026. En mai, le Fonds de dotation a reçu un second versement de 60 000 €, enregistré en dotation consommable.

Au 31 décembre 2024, Il reste encore à percevoir la somme de 60 000 € répartie en 1 versements de 60 000 euros pour l'année 3.

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant Clients et usagers douteux ou litigieux Clients, usagers et comptes rattachés Reçues sur legs ou donations Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes et versements assimilés Divers Confédération, fédération, union, associations affiliées Débiteurs divers Charges constatées d'avance	3 266	3 266	
TOTAL	3 266	3 266	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine Emprunts et dettes financières diverses Fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autre organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Confédération, fédération, union, associations affiliées Autres dettes Produits constatés d'avance	9 200	9 200		
TOTAL	9 200	9 200		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 200	8 890
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	9 200	8 890

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	3 100	5 000
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	3 100	5 000

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	28 362				28 362
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	28 362				28 362
Dotations consommables	14 374		112 036	73 074	53 336
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	42 737		112 036	73 074	81 698

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETAILS DE COMPTES

Bilan Actif détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I				
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 266.00	5 166.00	-1 900.00	-36.78
40110000 Fournisseurs	166.00	166.00		
46870000 Produits à recevoir	3 100.00	5 000.00	-1 900.00	-38.00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	87 632.24	46 460.72	41 171.52	88.61
51211000 Ce-compte courant	87 611.97	46 440.55	41 171.42	88.65
51212000 Ce-csl associatis	20.27	20.17	0.10	
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	90 898.24	51 626.72	39 271.52	76.07
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	90 898.24	51 626.72	39 271.52	76.07

Bilan Passif détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	28 362.39	28 362.39		
11000000 Ran créditeur	28 362.39	28 362.39		
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette	28 362.39	28 362.39		
Fonds propres consommables	53 335.85	14 374.33	38 961.52	271.06
10810000 Dot. consommables	364 653.00	252 617.00	112 036.00	44.35
10890000 Dot. consommables inscrites au cr	-311 317.15	-238 242.67	-73 074.48	-30.67
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	81 698.24	42 736.72	38 961.52	91.17
Comptes de liaison II				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL III				
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL IV				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 200.00	8 890.00	310.00	3.49
40810000 Fns. fnp achats de biens ou de ps	9 200.00	8 890.00	310.00	3.49
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance				
TOTAL V	9 200.00	8 890.00	310.00	3.49
Écarts de conversion passif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	90 898.24	51 626.72	39 271.52	76.07

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens				
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	73 074.48	78 222.51	-5 148.03	-6.58
75320000 Quotes-parts de dot. consomptible virée au cr	73 074.48	78 222.51	-5 148.03	-6.58
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	31 410.85	13 031.28	18 379.57	141.05
75410000 Dons	31 410.85	13 031.28	18 379.57	141.05
Mécénats	9 000.00		9 000.00	-
75420000 Mécénats	9 000.00		9 000.00	-
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL I	113 485.33	91 253.79	22 231.54	24.36
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	12 620.43	18 613.14	-5 992.71	-32.20
60400000 Achats d'études et ps	1 088.00	988.00	100.00	10.12
61600000 Prime d'assurance	312.57	112.50	200.07	176.99
62260000 Honoraires expert comptable	3 580.00	3 452.00	128.00	3.71
62260001 honoraires cac	5 587.92	5 446.30	141.62	2.61
62270000 Frais d'actes et de contentieux	180.00	60.00	120.00	200.00
62300000 Publicite, publications, relations		7 196.00	-7 196.00	-100.00
62700000 Services bancaires et assimilés	723.74	711.64	12.10	1.69
62810000 Concours divers cotisations	1 148.20	646.70	501.50	77.43
Aides financières	100 865.00	72 640.75	28 224.25	38.85
65700000 Aides financieres	100 865.00	72 640.75	28 224.25	38.85
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL II	113 485.43	91 253.89	22 231.54	24.36

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-0.10	-0.10		
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	0.10	0.10		
76400000 Revenus des vmp	0.10	0.10		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	0.10	0.10		
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	0.10	0.10		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)				
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VI				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés VII				
Impôts sur les bénéfices VIII				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	113 485.43	91 253.89	22 231.54	24.36
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	113 485.43	91 253.89	22 231.54	24.36
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)				